



Le 3 juin 2026

**DIRECTION DE LA SÉANCE**

## **ORDRE DU JOUR DES PROCHAINES SÉANCES DU SÉNAT**

*Souligné : Entre dans le champ de l'article 23 bis du Règlement relatif à la présence des sénateurs*

## SEMAINE RÉSERVÉE PAR PRIORITÉ AU GOUVERNEMENT

**Mercredi 3 juin 2026**

### À 15 heures

---

- Questions d'actualité au Gouvernement

- Délai limite pour l'inscription des auteurs de questions : mercredi 3 juin à 11 heures

### À 16 h 30 et le soir

---

- Suite du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, actualisant la **programmation militaire** pour les **années 2024 à 2030** et portant diverses dispositions intéressant la **défense** (texte de la commission, n° 667, 2025-2026)

**Jeudi 4 juin 2026**

### À 10 h 30, 14 h 30 et le soir

---

- Suite du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, actualisant la **programmation militaire** pour les **années 2024 à 2030** et portant diverses dispositions intéressant la **défense** (texte de la commission, n° 667, 2025-2026)

## SEMAINE SÉNATORIALE

Mardi 9 juin 2026

### À 14 h 30 et le soir

- Explications de vote des groupes puis scrutin public solennel sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, actualisant la **programmation militaire** pour les **années 2024 à 2030** et portant diverses dispositions intéressant la **défense** (texte de la commission, n° 667, 2025-2026)

- Temps attribué aux orateurs des groupes pour les explications de vote, à raison d'un orateur par groupe : 7 minutes pour chaque groupe et 3 minutes pour un sénateur ne figurant sur la liste d'aucun groupe
- Délai limite pour les inscriptions de parole : lundi 8 juin à 15 heures
- Délai limite pour le dépôt des délégations de vote : mardi 9 juin à 12 h 30

- Proposition de loi visant à **garantir** la **neutralité financière** du **don d'organes** par les **vivants**, présentée par M. Philippe MOUILLER et plusieurs de ses collègues (texte de la commission, n° 688, 2025-2026) (demande du groupe Les Républicains)

Ce texte a été envoyé à la commission des affaires sociales.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 1<sup>er</sup> juin à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 3 juin matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 8 juin à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mardi 9 juin en début d'après-midi
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : lundi 8 juin à 15 heures

- Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, visant à **accélérer** la **prévention cardio-neuro-vasculaire** et à **anticiper** un **risque sanitaire et social majeur** (texte de la commission, n° 698, 2025-2026) (demande du groupe Les Républicains)

Ce texte a été envoyé à la commission des affaires sociales.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 1<sup>er</sup> juin à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 3 juin matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 8 juin à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mardi 9 juin en début d'après-midi
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : lundi 8 juin à 15 heures

- Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, visant à **exercer** l'**accès** à l'**emploi**, à **pérenniser** et à **étendre** progressivement l'**expérimentation** « **territoires zéro chômeur de longue durée** » comme **solution** de **retour** à l'**emploi** pour les **personnes privées** durablement d'**emploi** (texte de la commission, n° 701, 2025-2026) (demande de la commission des affaires sociales)

Ce texte a été envoyé à la commission des affaires sociales.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 1<sup>er</sup> juin à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 3 juin matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 8 juin à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mardi 9 juin en début d'après-midi
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : lundi 8 juin à 15 heures

## À 15 heures

---

- Questions d'actualité au Gouvernement

- Délai limite pour l'inscription des auteurs de questions : mercredi 10 juin à 11 heures

## À 16 h 30

---

- Explications de vote puis vote sur la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, visant à **ouvrir** le **dispositif** de **réduction** d'**activité** aux **moniteurs** de **ski stagiaires** (texte de la commission, n° 684, 2025-2026) (demande du groupe Les Républicains)

Ce texte a été envoyé à la commission des affaires sociales. Il est examiné conformément à la procédure de législation en commission selon laquelle le droit d'amendement des sénateurs et du Gouvernement s'exerce en commission.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 1<sup>er</sup> juin à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 3 juin matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance, en application de l'article 47 quater, alinéa 1, du Règlement : lundi 8 juin à 12 heures
- Délai limite de demande de retour à la procédure normale : vendredi 5 juin à 17 heures
- Lors de la séance, seuls peuvent intervenir le Gouvernement, les représentants de la commission pendant 5 minutes et, pour explication de vote, un représentant par groupe pour une durée ne pouvant excéder 4 minutes chacun, ainsi qu'un sénateur ne figurant sur la liste d'aucun groupe pour une durée ne pouvant excéder 3 minutes
- Délai limite pour les inscriptions des orateurs des groupes : mardi 9 juin à 15 heures

(Ordre du jour réservé au groupe Les Indépendants)

- Proposition de loi relative au **contrat d'édition**, visant à **favoriser** les **meilleures pratiques** entre les **acteurs** des **filières** du **livre** et de l'œuvre **musicale** et portant **simplification** de l'**exception** au **droit d'auteur** pour les **personnes** en **situation** de **handicap**, présentée par Mmes Laure DARCOs, Sylvie ROBERT et plusieurs de leurs collègues (texte de la commission, n° 695, 2025-2026)

Ce texte a été envoyé à la commission de la culture, de l'éducation, de la communication et du sport.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 1<sup>er</sup> juin à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 3 juin matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 8 juin à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 10 juin matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mardi 9 juin à 15 heures

- Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, visant à **moderniser** la **gestion** du **patrimoine immobilier** de l'**État** (texte de la commission, n° 686, 2025-2026)

Ce texte a été envoyé à la commission des finances.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 1<sup>er</sup> juin à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 3 juin matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 8 juin à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 10 juin matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mardi 9 juin à 15 heures

De 10 h 30 à 13 heures et de 14 h 30 à 16 heures

(Ordre du jour réservé au groupe SER)

- Proposition de loi visant à **remobiliser** le **bâti rural**, présentée par M. Christian REDON-SARRAZY et plusieurs de ses collègues (n° 444, 2025-2026)

Ce texte a été envoyé à la commission des finances.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 1<sup>er</sup> juin à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 3 juin matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 8 juin à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 10 juin matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mercredi 10 juin à 15 heures

- Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, visant à **lutter** contre les **déserts médicaux**, d'initiative transpartisane (texte de la commission, n° 669, 2025-2026)

Ce texte a été envoyé à la commission des affaires sociales.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : vendredi 22 mai à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 27 mai matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : vendredi 5 juin à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 10 juin matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mercredi 10 juin à 15 heures

# SEMAINE RÉSERVÉE PAR PRIORITÉ AU GOUVERNEMENT

Lundi 15 juin 2026

## À 16 heures

- Sous réserve de leur dépôt, conclusions de la commission mixte paritaire sur la proposition de loi visant à **renforcer la sécurité**, la **rétenion administrative** et la **prévention des risques d'attentat**

- Lors de la séance, seuls peuvent intervenir le Gouvernement, le représentant de la commission saisie au fond pour une durée ne pouvant excéder cinq minutes et, pour explication de vote, un représentant par groupe pour une durée ne pouvant excéder cinq minutes chacun ainsi qu'un représentant des sénateurs ne figurant sur la liste d'aucun groupe pour une durée ne pouvant excéder trois minutes

- Délai limite pour les inscriptions des orateurs des groupes : vendredi 12 juin à 15 heures

- Explications de vote puis vote sur la proposition de loi relative à **l'expérimentation** d'une **gouvernance territoriale** unifiée pour le centre de **ressources, d'expertise** et de **performance** sportive de **Vichy**, présentée par M. Claude MALHURET (n° 533 rect., 2025-2026)

Ce texte a été envoyé à la commission de la culture, de l'éducation, de la communication et du sport. Il est examiné conformément à la procédure de législation en commission selon laquelle le droit d'amendement des sénateurs et du Gouvernement s'exerce en commission.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 8 juin à 12 heures

- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 10 juin en début d'après-midi

- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance, en application de l'article 47 quater, alinéa 1, du Règlement : lundi 15 juin à 12 heures

- Délai limite de demande de retour à la procédure normale : vendredi 12 juin à 17 heures

- Lors de la séance, seuls peuvent intervenir le Gouvernement, les représentants de la commission pendant 5 minutes et, pour explication de vote, un représentant par groupe pour une durée ne pouvant excéder 4 minutes chacun, ainsi qu'un sénateur ne figurant sur la liste d'aucun groupe pour une durée ne pouvant excéder 3 minutes

- Délai limite pour les inscriptions des orateurs des groupes : vendredi 12 juin à 15 heures

## Lundi 15 juin 2026 - À 16 heures (suite)

---

- Débat préalable à la réunion du **Conseil européen** des 18 et 19 juin 2026
  - Intervention liminaire du Gouvernement : 8 minutes
  - 4 minutes attribuées respectivement à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, à la commission des finances et à la commission des affaires européennes
  - Temps attribué aux orateurs des groupes : 1 heure
  - Possibilité pour le Gouvernement de prendre la parole après chaque orateur des commissions et des groupes pour une durée de 2 minutes ; possibilité pour l'orateur de répliquer pendant 1 minute
  - Conclusion par la commission des affaires européennes : 4 minutes
  - Délai limite pour les inscriptions de parole dans le débat : vendredi 12 juin à 15 heures

## Mardi 16 juin 2026

### À 9 h 30

---

- Questions orales

### À 14 h 30 et le soir

---

- Sous réserve de leur dépôt, conclusions de la commission mixte paritaire sur la proposition de loi visant à **relancer** les **investissements** dans le secteur de **l'hydroélectricité** pour **contribuer** à la **transition énergétique**
  - Lors de la séance, seuls peuvent intervenir le Gouvernement, le représentant de la commission saisie au fond pour une durée ne pouvant excéder cinq minutes et, pour explication de vote, un représentant par groupe pour une durée ne pouvant excéder cinq minutes chacun ainsi qu'un représentant des sénateurs ne figurant sur la liste d'aucun groupe pour une durée ne pouvant excéder trois minutes
  - Délai limite pour les inscriptions des orateurs des groupes : lundi 15 juin à 15 heures

- Projet de loi de **sécurisation** du **travail** le **1er mai** des salariés **volontaires** des **boulangers-pâtisseries artisanaux** et des **artisans fleuristes** grâce au **dialogue social** de branche (procédure accélérée) (n° 588, 2025-2026)

Ce texte a été envoyé à la commission des affaires sociales.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 8 juin à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 10 juin matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 15 juin à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mardi 16 juin en début d'après-midi
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : lundi 15 juin à 15 heures

- Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, visant à **réparer** les **préjudices** causés par la **transplantation** de **mineurs** de **La Réunion** en **France** hexagonale de **1962** à **1984** (n° 320, 2025-2026)

Ce texte a été envoyé à la commission des affaires sociales.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 8 juin à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 10 juin matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 15 juin à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mardi 16 juin en début d'après-midi
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : lundi 15 juin à 15 heures

- Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, visant à **renforcer** l'effectivité des **droits** voisins des **éditeurs** et des **agences** de **presse** (n° 475, 2025-2026)

Ce texte a été envoyé à la commission de la culture, de l'éducation, de la communication et du sport.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 8 juin à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 10 juin matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 15 juin à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mardi 16 juin en début d'après-midi
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : lundi 15 juin à 15 heures

## Mercredi 17 juin 2026

### À 15 heures

---

- Questions d'actualité au Gouvernement

- Délai limite pour l'inscription des auteurs de questions : mercredi 17 juin à 11 heures

## À 16 h 30 et le soir

---

- Proposition de loi portant diverses **dispositions d'adaptation** du **droit** des **outre-mer**, présentée par Mme Micheline JACQUES et plusieurs de ses collègues (texte de la commission, n° 691, 2025-2026)

Ce texte a été envoyé à la commission des affaires économiques avec une saisine pour avis de la commission des affaires sociales, de la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable et de la commission des lois.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : vendredi 29 mai à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 3 juin matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : vendredi 12 juin à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 17 juin matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mardi 16 juin à 15 heures

## Jeudi 18 juin 2026

## À 10 h 30 et, éventuellement, à 14 h 30

---

- Suite de la proposition de loi portant diverses **dispositions d'adaptation** du **droit** des **outre-mer**, présentée par Mme Micheline JACQUES et plusieurs de ses collègues (texte de la commission, n° 691, 2025-2026)

## SEMAINE RÉSERVÉE PAR PRIORITÉ AU GOUVERNEMENT

Lundi 22 juin 2026

### À 16 heures et le soir

- Sous réserve de sa transmission, projet de loi relative aux **résultats** de la **gestion** et portant **approbation** des **comptes** de l'année **2025** (procédure accélérée) (A.N., n° 2694)

Ce texte sera envoyé à la commission des finances.

- Réunion de la commission pour le rapport : mercredi 17 juin matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : vendredi 19 juin à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : lundi 22 juin en début d'après-midi
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : vendredi 19 juin à 15 heures

- Sous réserve de sa transmission, projet de loi portant **approbation** des **comptes** de la **sécurité sociale** de l'année **2025** (procédure accélérée) (A.N., n° 2843)

Ce texte sera envoyé à la commission des affaires sociales avec une saisine pour avis de la commission des finances.

- Réunion de la commission pour le rapport : mercredi 17 juin matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 22 juin à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : lundi 22 juin en début d'après-midi
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : vendredi 19 juin à 15 heures

## Mardi 23 juin 2026

### À 14 h 30 et le soir

---

- Projet de loi portant **simplification** des **normes** applicables aux **collectivités territoriales** (procédure accélérée) (n° 557, 2025-2026)

Ce texte a été envoyé à la commission des lois avec une saisine pour avis de la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable, de la commission de la culture, de l'éducation, de la communication et du sport et de la commission des finances.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 15 juin à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 17 juin matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 22 juin à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mardi 23 juin en début de matinée
- Temps attribué à la délégation aux collectivités territoriales et à la décentralisation : 5 minutes
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : lundi 22 juin à 15 heures

## Mercredi 24 juin 2026

### À 15 heures

---

- Questions d'actualité au Gouvernement

- Délai limite pour l'inscription des auteurs de questions : mercredi 24 juin à 11 heures

## À 16 h 30 et le soir

---

- 2 conventions internationales examinées selon la procédure d'examen simplifié :

=> Projet de loi autorisant **l'approbation** de **l'accord** entre le Gouvernement de la **République française** et le Gouvernement de la République unie de **Tanzanie** relatif aux **services aériens** (procédure accélérée) (n° 556, 2025-2026)

=> Projet de loi autorisant **l'approbation** de **l'accord** entre le Gouvernement de la **République française** et le Gouvernement d'**Antigua-et-Barbuda** relatif aux **services aériens** (procédure accélérée) (n° 555, 2025-2026)

• Délai limite pour demander le retour à la procédure normale :  
lundi 22 juin à 15 heures

- Suite du projet de loi portant **simplification** des **normes** applicables aux **collectivités territoriales** (procédure accélérée) (n° 557, 2025-2026)

## Jeudi 25 juin 2026

## À 10 h 30, 14 h 30 et le soir

---

- Suite du projet de loi portant **simplification** des **normes** applicables aux **collectivités territoriales** (procédure accélérée) (n° 557, 2025-2026)

## SEMAINE RÉSERVÉE PAR PRIORITÉ AU GOUVERNEMENT

**Lundi 29 juin 2026**

### À 16 heures et le soir

---

- Projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, d'**urgence** pour la **protection** et la **souveraineté agricoles** (n° 689, 2025-2026)

Ce texte a été envoyé à la commission des affaires économiques avec une saisine pour avis de la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : jeudi 11 juin à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 17 juin matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : jeudi 25 juin à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : lundi 29 juin en début d'après-midi
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : vendredi 26 juin à 15 heures

**Mardi 30 juin 2026**

### À 14 h 30 et le soir

---

- Suite du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, d'**urgence** pour la **protection** et la **souveraineté agricoles** (n° 689, 2025-2026)

**SESSION EXTRAORDINAIRE 2025-2026**  
**ORDRE DU JOUR CONDITIONNEL ET PRÉVISIONNEL**  
**DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DE JUILLET 2026**  
(Sous réserve de la publication du décret du Président de la République  
portant convocation du Parlement en session extraordinaire)

**Mercredi 1<sup>er</sup> juillet 2026**

**À 15 heures**

---

- Questions d'actualité au Gouvernement
  - Délai limite pour l'inscription des auteurs de questions :  
mercredi 1<sup>er</sup> juillet à 11 heures

**À 16 h 30 et le soir**

---

- Suite du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, d'**urgence** pour la **protection** et la **souveraineté agricoles** (n° 689, 2025-2026)

**Jeudi 2 juillet 2026**

**À 10 h 30, 14 h 30 et le soir**

---

- Suite du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, d'**urgence** pour la **protection** et la **souveraineté agricoles** (n° 689, 2025-2026)

**Éventuellement, vendredi 3 juillet 2026**

**Le matin et l'après-midi**

---

- Suite du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, d'**urgence** pour la **protection** et la **souveraineté agricoles** (n° 689, 2025-2026)

## Lundi 6 juillet 2026

### À 16 heures et le soir

---

- Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, pour une montagne **vivante** et **souveraine** (n° 629, 2025-2026)

Ce texte a été envoyé à la commission des affaires économiques avec une saisine pour avis de la commission de la culture, de l'éducation, de la communication et du sport.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 29 juin à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 1<sup>er</sup> juillet matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : vendredi 3 juillet à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : lundi 6 juillet en début d'après-midi
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : vendredi 3 juillet à 15 heures

## Mardi 7 juillet 2026

### À 9 h 30

---

- Questions orales

## À 14 h 30 et le soir

---

- Sous réserve de sa transmission, nouvelle lecture de la proposition de loi relative au **droit à l'aide à mourir**

Ce texte sera envoyé à la commission des affaires sociales.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 29 juin à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 1<sup>er</sup> juillet matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 6 juillet à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mardi 7 juillet en début d'après-midi
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : lundi 6 juillet à 15 heures

- Projet de loi visant à **renforcer l'État local, articuler son action** avec les **collectivités territoriales** et **sécuriser les décideurs publics** (procédure accélérée) (n° 651, 2025-2026)

Ce texte a été envoyé à la commission des lois.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 29 juin à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 1<sup>er</sup> juillet matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 6 juillet à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mardi 7 juillet à 14 heures
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : lundi 6 juillet à 15 heures

## Mercredi 8 juillet 2026

## À 15 heures

---

- Questions d'actualité au Gouvernement

- Délai limite pour l'inscription des auteurs de questions : mercredi 8 juillet à 11 heures

## À 16 h 30 et le soir

---

- Sous réserve de sa transmission, suite de la nouvelle lecture de la proposition de loi relative au **droit à l'aide à mourir**
- Suite du projet de loi visant à **renforcer l'État local, articuler son action** avec les **collectivités territoriales** et **sécuriser les décideurs publics** (procédure accélérée) (n° 651, 2025-2026)

**Jeudi 9 juillet 2026**

## À 10 h 30, l'après-midi et, éventuellement, le soir

---

- Projet de loi autorisant l'**approbation** de l'**accord multilatéral** entre **autorités compétentes** portant sur l'**échange** des **informations GloBE** (procédure accélérée) (n° 670, 2025-2026)

Ce texte a été envoyé à la commission des finances.

- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 24 juin matin
  - Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
  - Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mercredi 8 juillet à 15 heures
- Suite du projet de loi visant à **renforcer l'État local, articuler son action** avec les **collectivités territoriales** et **sécuriser les décideurs publics** (procédure accélérée) (n° 651, 2025-2026)

**Mardi 21 juillet 2026**

## À 11 heures

---

- Questions orales

- Sous réserve de leur dépôt, conclusions de la commission mixte paritaire sur la proposition de loi relative à l'**organisation**, à la **gestion** et au **financement** du **sport professionnel**

- Lors de la séance, seuls peuvent intervenir le Gouvernement, le représentant de la commission saisie au fond pour une durée ne pouvant excéder cinq minutes et, pour explication de vote, un représentant par groupe pour une durée ne pouvant excéder cinq minutes chacun ainsi qu'un représentant des sénateurs ne figurant sur la liste d'aucun groupe pour une durée ne pouvant excéder trois minutes

- Délai limite pour les inscriptions des orateurs des groupes : lundi 20 juillet à 15 heures

- Sous réserve de leur dépôt, conclusions de la commission mixte paritaire sur le projet de loi d'**urgence** pour la **protection** et la **souveraineté agricoles**

- Lors de la séance, seuls peuvent intervenir le Gouvernement, le représentant de la commission saisie au fond pour une durée ne pouvant excéder cinq minutes et, pour explication de vote, un représentant par groupe pour une durée ne pouvant excéder cinq minutes chacun ainsi qu'un représentant des sénateurs ne figurant sur la liste d'aucun groupe pour une durée ne pouvant excéder trois minutes

- Délai limite pour les inscriptions des orateurs des groupes : lundi 20 juillet à 15 heures

- Sous réserve de leur dépôt, conclusions de la commission mixte paritaire sur le projet de loi sur la **justice criminelle** et le **respect** des **victimes**

- Lors de la séance, seuls peuvent intervenir le Gouvernement, le représentant de la commission saisie au fond pour une durée ne pouvant excéder cinq minutes et, pour explication de vote, un représentant par groupe pour une durée ne pouvant excéder cinq minutes chacun ainsi qu'un représentant des sénateurs ne figurant sur la liste d'aucun groupe pour une durée ne pouvant excéder trois minutes

- Délai limite pour les inscriptions des orateurs des groupes : lundi 20 juillet à 15 heures

- Sous réserve de leur dépôt, conclusions de la commission mixte paritaire sur le projet de loi visant à **offrir des réponses immédiates** aux **phénomènes** troublant l'**ordre public**, la **sécurité** et la **tranquillité** de nos **concitoyens**

- Lors de la séance, seuls peuvent intervenir le Gouvernement, le représentant de la commission saisie au fond pour une durée ne pouvant excéder cinq minutes et, pour explication de vote, un représentant par groupe pour une durée ne pouvant excéder cinq minutes chacun ainsi qu'un représentant des sénateurs ne figurant sur la liste d'aucun groupe pour une durée ne pouvant excéder trois minutes
- Délai limite pour les inscriptions des orateurs des groupes : lundi 20 juillet à 15 heures